



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/51/2
2 mars 2007

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Cinquante et unième réunion
Montréal, 19 – 23 mars 2007

ACTIVITES DU SECRETARIAT

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

Avis concernant les décisions de la 50^e réunion du Comité exécutif

1. Le rapport de la 50^e réunion, contenant les décisions du Comité exécutif, a été transmis à tous les membres du Comité exécutif, aux autres participants à la 50^e réunion et aux Parties au Protocole de Montréal. De plus, les décisions relatives aux approbations de projets et aux retards dans la mise en œuvre et la présentation des tranches ont été envoyées à 90 pays visés à l'article 5, ainsi qu'aux agences bilatérales et d'exécution concernées. Un document préparé après la réunion, résumant les décisions prises à la 50^e réunion, a été envoyé par courrier électronique à tous les participants à la réunion, aux Parties au Protocole de Montréal et publié sur le site Web et l'intranet du Fonds multilatéral. Un communiqué de presse a aussi été émis peu après la réunion.

Décisions de la 50^e réunion du Comité exécutif exigeant la prise de certaines mesures par le Secrétariat et/ou les agences d'exécution

2. Le Secrétariat a demandé au Trésorier de virer dans les comptes des agences d'exécution les ressources approuvées à la 50^e réunion et/ou de les porter à leur crédit au titre de contributions bilatérales des Parties non visées à l'article 5 concernées.

3. En guise de suivi à la décision 50/4, le Secrétariat a entrepris un processus qui permettra aux pays de saisir des données relatives aux programmes de pays sur son site Web. Un prototype de programme en ligne a été créé et un projet de manuel d'explications a été préparé afin d'expliquer aux pays la façon de communiquer les données relatives au programme de pays. Le programme et le guide ont été présentés à la réunion du réseau régional de l'ozone de l'Europe et Asie centrale au Turkménistan (février 2007). Les points de vue sur le prototype de programme et le guide seront aussi recueillis auprès d'autres Bureaux de l'ozone dans le cadre de réunions de réseau, si possible, avant que le système et le manuel ne soient lancés. Le lancement du système aurait lieu en temps opportun, à la date limite de communication de données, le 1^{er} mai 2007.

4. Le Chef du Secrétariat a écrit au Secrétariat de l'ozone concernant la décision 50/42 adoptée dans le cadre de la décision XVIII/9 des Parties, qui charge le Secrétariat du Fonds d'élaborer un mandat précis pour l'étude sur le traitement des substances appauvrissant la couche d'ozone (SAO) indésirables (voir le paragraphe 20). Elle a aussi informé l'Administrateur du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), qui avait proposé une collaboration possible entre le FEM et le Fonds multilatéral pour la préparation d'une étude sur la destruction des SAO indésirables, des résultats des discussions sur la question à la 50^e réunion.

Décisions exigeant certaines mesures par le président du Comité exécutif

5. Conformément à la décision 50/41, le président a écrit aux Parties, par l'entremise du Secrétariat de l'ozone, et a demandé à ce que la dix-neuvième Réunion des Parties examine la demande du Comité exécutif de modifier son mandat afin de lui accorder la souplesse nécessaire pour changer le nombre de réunions annuelles.

6. Le président a aussi écrit au directeur exécutif du PNUE pour l'informer de la décision 50/45, qui retient le paiement d'une somme de 200 000 \$US en frais de trésorerie versés au PNUE en 2007 pour ses fonctions de Trésorier. Le Chef du Secrétariat s'est entretenu avec le

directeur exécutif du PNUE et autres hauts responsables lors de sa mission à Nairobi (voir les paragraphes 24 et 26) et a eu par la suite des entretiens téléphoniques avec eux, afin de faire avancer le dossier relatif à la nomination d'un administrateur de niveau P5. Des renseignements supplémentaires sur ce point sont fournis dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/51/43.

7. Le président a écrit aux Parties, par l'entremise du Secrétariat de l'ozone, afin de les informer que dans sa décision 50/37, le Comité exécutif avait approuvé le plan de gestion de l'élimination finale de la production de tétrachlorure de carbone et de la consommation de tétrachlorure de carbone aux fins d'utilisation comme agent de transformation en Roumanie, dont la mise en oeuvre est confiée à l'ONUDI, et que le gouvernement de la Roumanie avait accepté de limiter sa production et sa consommation de tétrachlorure de carbone aux fins d'utilisation comme agent de transformation aux niveaux précisés dans cette même décision. Le président a aussi dit qu'en ce qui concerne la décision X/14 3 b) de la dixième Réunion des Parties, le Comité exécutif a convenu que les niveaux d'émission de tétrachlorure de carbone provenant des utilisations comme agent de transformation, indiqués dans le tableau ci-dessus, étaient considérés comme raisonnablement réalisables de façon économique, sans abandon excessif des infrastructures, et que la lettre devrait aussi indiquer que le Comité exécutif fera rapport aux Parties sur la mesure dans laquelle la Roumanie aurait atteint les objectifs de réduction des émissions convenus, en 2007, 2008 et 2009, en vertu de la décision X/14 3 b).

Examen des tâches préparatoires à la 51^e réunion

8. Secrétariat a entrepris les tâches suivantes en préparation de la 51^e réunion.

État des ressources et planification

Rapport sur les soldes et la disponibilité des ressources

9. Le Secrétariat a préparé des informations sur la disponibilité des ressources conformément aux décisions 31/2 et 41/92 (document UNEP/OzL.Pro/ExCom/51/5). Ces informations comprennent une analyse des soldes totaux engagés et non engagés pour des projets achevés, qui sont encore entre les mains des agences, ainsi que les coûts d'appui associés aux fonds restants dans ces projets achevés, et un calcul du montant total des ressources dont dispose le Comité exécutif pour les approbations de la 51^e réunion. Ces ressources sont constituées de montants en espèces et des billets à ordre enregistrés dans l'État des contributions ainsi que du montant des fonds restitués à titre de soldes des projets achevés. Le Comité dispose de 45 377 042 \$US pour des approbations à la 51^e réunion.

Plans d'activités de 2007-2009

10. Les agences d'exécution et le Secrétariat ont participé à une réunion de coordination le 15 et 16 janvier 2007 afin d'examiner, entre autres, la planification des activités à la lumière de la réduction obligatoire de SAO nécessaire au respect des mesures de réglementation de 2007 et de 2010 du Protocole de Montréal.

11. Le Secrétariat a compilé les plans d'activités des agences d'exécution et agences bilatérales dans un plan d'activités global du Fonds multilatéral (UNEP/OzL.Pro/ExCom/51/6),

aux fins d'examen par le Comité exécutif. Le document propose un budget total de 523,3 millions \$US pour le plan d'activités de 2007-2009, dont 185 millions \$US pour 2007. Les projets et les activités contenus dans le plan d'activités de 2007-2009 ont pour objet d'éliminer 58 279 tonnes PAO de SAO et devraient répondre aux besoins d'élimination identifiés dans le plan d'élimination triennal pour aider les pays visés à l'article 5 à respecter les réductions de SAO requises d'ici 2010 (sauf pour les pays dont la consommation rapportée est nulle). Le document porte, entre autres, sur la mesure dans laquelle le plan d'activités correspond aux besoins d'élimination des SAO précisés dans le modèle de plan d'élimination à horizon mobile pour 2007-2009, mis à jour après la 50^e réunion, et l'état et/ou la perspective de conformité. Il porte aussi sur les activités prévues et les indicateurs d'efficacité, et termine en abordant les priorités pour la période triennale 2007-2009.

Surveillance et évaluation

12. L'Administrateur principal, Surveillance et évaluation, et un consultant ont préparé un rapport final sur l'évaluation des projets et accords d'élimination du tétrachlorure de carbone à la suite de la présentation de l'étude théorique sur l'évaluation des projets et accords d'élimination du tétrachlorure de carbone utilisé comme agent de transformation à la 48^e réunion du Comité exécutif. Le rapport de synthèse, qui résume les études de cas de la République populaire de Chine, la République populaire démocratique de Corée, l'Inde et le Pakistan, est présenté dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/51/12.

13. L'Administrateur principal, Surveillance et évaluation, et deux consultants ont préparé une étude théorique sur l'évaluation de la gestion et de la surveillance des plans nationaux d'élimination, dans le cadre du programme de travail de surveillance et d'évaluation de 2007. L'étude est présentée dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/51/13.

Études de cas de pays en situation de non-conformité

14. Conformément à la décision 50/9, l'Administrateur principal, Surveillance et évaluation a fait parvenir les dernières études de cas sur les pays en situation de non-conformité aux pays visés (décision 50/9) : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Chili, Équateur, Pakistan et Sierra Leone.

Projets de surveillance et accords pluriannuels (suivi des décisions 49/6 e) et 50/40)

15. Le Secrétariat a préparé le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/51/14 en réponse aux décisions 49/6 e) et 50/40 chargeant le Secrétariat de suivre le progrès cumulatif réalisé dans les programmes de travail annuels et les accords pluriannuels, et le mode de présentation des tableaux de récapitulation standardisés. Le document présente un projet de tableaux de récapitulation préparé en collaboration avec les agences d'exécution.

Retards dans la mise en œuvre et la proposition

16. Le Secrétariat a compilé une évaluation des progrès réalisés dans les projets figurant sur la liste des projets dont la mise en œuvre accuse un retard, à partir des décisions prises aux réunions antérieures du Comité exécutif. Le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/51/15 porte également sur les projets devant faire l'objet d'un rapport périodique et les projets retardés dans

les pays connaissant des problèmes de conformité. Le Secrétariat a relevé plusieurs difficultés importantes dans la mise en œuvre de projets, qui découlent souvent des délais d'attente pour des mesures législatives et de la lenteur à répondre des Bureaux nationaux de l'ozone.

17. Le Secrétariat a aussi préparé un rapport sur les retards dans la proposition des tranches annuelles et le décaissement des fonds pour les tranches et les engagements (UNEP/OzL.Pro/ExCom/51/16) afin de permettre au Comité exécutif de suivre l'approbation des tranches annuelles et de décaisser les fonds aux agences d'exécution.

Rapport sur la mise en œuvre des projets approuvés comportant des exigences particulières pour la remise des rapports

18. Le Secrétariat a préparé le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/51/17 sur les progrès réalisés dans des projets précis en Afghanistan, en Bolivie, au Brunei Darussalam, au Burkina Faso, en Chine, à Cuba, à Haïti, au Kirghizistan, au Myanmar, au Sri Lanka et un projet d'assistance technique pour l'Afrique. Le Secrétariat a examiné les rapports périodiques par rapport aux propositions de projet originales, les données sur les SAO communiquées par les gouvernements visés en vertu de l'article 7 du Protocole de Montréal et les décisions pertinentes du Comité exécutif et de la Réunion des Parties.

Examen des projets

19. Le Secrétariat a examiné 73 projets et activités de 43 pays visés à l'article 5, pour un montant total de 68 911 963 \$US, avant examen. Ce montant comprend la valeur totale des accords pluriannuels proposés pour approbation de principe.

Études sur le traitement des substances appauvrissant la couche d'ozone indésirables

20. Le Secrétariat a préparé un rapport périodique sur le processus de rétention d'un consultant contractuel pour réaliser l'étude sur le traitement des substances appauvrissant la couche d'ozone indésirables, en réponse à la décision 50/42 e). Le Comité exécutif a approuvé un montant supplémentaire dans le budget de 2007 du Secrétariat du Fonds afin de payer les coûts de l'étude (décision 50/45).

Projet de rapport sur les progrès réalisés dans la réduction des émissions de substances réglementées utilisées comme agents de transformation

21. Le Secrétariat a préparé un projet de rapport sur les progrès réalisés dans la réduction des émissions de substances contrôlées utilisées comme agents de transformation, aux fins d'examen par le Comité exécutif. Le rapport final sera remis par le Comité exécutif au Groupe de travail à composition non limitée en juin 2007, en guise de suivi à la décision XVII/6 de la dix-septième Réunion des Parties.

Projet de mandat pour l'évaluation complète et indépendante des coûts administratifs nécessaires pendant la période triennale 2009-2011

22. Le Secrétariat a préparé un document (UNEP/OzL.Pro/ExCom/51/44) sur le projet de mandat pour une évaluation approfondie et indépendante des coûts d'administratifs qui seront engagés par les agences d'exécution du Fonds multilatéral pendant la période triennale 2009-2011, en réponse à la décision 50/27. Les observations des agences d'exécution ont été intégrées au projet de mandat préparé.

Documents et documents d'orientation préparés par le Secrétariat du Fonds

23. Parmi tous les documents présentés aux fins d'examen à la 51^e réunion, les documents ci-dessous ont été préparés par le Secrétariat du Fonds :

- Ordre et jour et ordre du jour annoté provisoires.
- Activités du Secrétariat.
- Rapport sur les soldes et la disponibilité des ressources.
- Plan d'activités général du Fonds multilatéral pour 2007-2009.
- Observations sur les plans d'activités des agences.
- Rapport final sur l'évaluation des projets et accords d'élimination du tétrachlorure de carbone.
- Étude théorique sur l'évaluation de la gestion et de la surveillance des plans nationaux d'élimination.
- Questions relatives aux modes de surveillance et de communication dans les accords pluriannuels (suivi des décisions 49/6 e) et 50/40).
- Retards dans la mise en œuvre de projets.
- Retards dans la proposition des tranches annuelles.
- Rapport sur la mise en œuvre de projets approuvés comportant des exigences particulières pour la remise des rapports.
- Aperçu des questions recensées pendant l'examen des projets.
- Coopération bilatérale.
- Observations et recommandations sur les programmes de travail du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale de l'année 2007, et les amendements au programme de travail du PNUE de l'année 2007.
- Fiches d'évaluation de projets, observations et recommandations sur les projets et les activités proposés à la 51^e réunion.
- Possibilités pour le règlement de la situation des pays mentionnés dans la décision XVII/14 de la dix-septième Réunion des Parties : document révisé (suivi de la décision 49/33).
- Rapport périodique sur l'état du processus de rétention des services d'un consultant pour effectuer l'étude sur le traitement des substances appauvrissant la couche d'ozone indésirables (suivi de la décision 50/42 e)).
- Projet de rapport du Comité exécutif au Groupe de travail à composition non limitée sur les progrès réalisés dans la réduction des émissions de substances réglementées

dans l'utilisation des agents de transformation (suivi de la décision XVII/6 de la dix-septième Réunion des Parties).

- Examen de l'utilisation du tétrachlorure de carbone comme matière première et agent de transformation, et la co-production de tétrachlorure de carbone dans les pays visés à l'article 5 (suivi de la décision 48/27).
- Projet de mandat d'une évaluation complète et indépendante des coûts administratifs requis pour la période triennale 2009-2011 (suivi de la décision 50/27).
- Questions relatives au budget du Secrétariat du Fonds pour 2007 (suivi de la décision 50/45).

Participation à des réunions et missions entreprises

Missions du Chef du Secrétariat

Nairobi, Kenya (13-15 novembre 2006)

24. Le Chef du Secrétariat a assisté à la douzième réunion de la Conférence des Parties et à la deuxième Réunion des Parties siégeant en tant que Conférence des Parties du CCNUCC à Nairobi, où elle a aussi rencontré les hauts responsables du PNUE et les gestionnaires du Bureau des Nations Unies à Nairobi afin de discuter de sujets touchant le Fonds multilatéral, dont la décision 50/45, qui porte sur les services de Trésorier (voir le paragraphe 6).

Washington, DC, États-Unis d'Amérique (4-8 décembre 2006)

25. Le Chef du Secrétariat a assisté à une réunion du FEM à Washington, DC, et a eu l'occasion de discuter brièvement des enjeux relatifs au financement des activités d'élimination des HCFC et du bromure de méthyle avec la nouvelle Administratrice, Madame Monique Barbut.

Le Caire, Égypte (30 janvier-3 février 2007)

26. Le Chef du Secrétariat a rencontré le représentant du ministère égyptien de l'Environnement (l'ingénieur Maged George Elias Ghattas, ministre d'État égyptien des Affaires environnementales) et le Chef honorifique du Secrétariat, Dr. Omar El Arini, sur des questions relatives à la mise en œuvre des plans nationaux d'élimination des CFC et du bromure de méthyle, et le projet de banque de halons en Égypte.

Nairobi, Kenya (4-9 février 2007)

27. Le Chef du Secrétariat, accompagné de l'Administrateur, Administration et Gestion du Fonds, a assisté à la 24^e session du conseil de direction et forum mondial des ministres de l'Environnement, où elle a fait une courte présentation au comité plénier sur les travaux du Fonds multilatéral et les défis qu'il a encore à relever. Cette déclaration a été publiée sur le site Web du Fonds multilatéral. Elle a aussi participé aux discussions, avec les ministres et autres représentants gouvernementaux de pays visés à l'article 5, sur la mise en œuvre d'accords pluriannuels existants dans leurs pays respectifs, et a discuté avec Monsieur Achim Steiner,

directeur exécutif du PNUE, ainsi qu'avec d'autres hauts responsables du PNUE et du Bureau des Nations Unies à Nairobi de questions de trésorerie et administratives (voir le paragraphe 6).

Missions des autres membres du Secrétariat

28. L'Administrateur principal, Surveillance et évaluation, un spécialiste de la gestion des programmes et deux consultants ont rencontré le PNUD (New York) et la Banque mondiale (Washington, DC), afin de discuter de questions entourant la préparation de l'étude théorique sur les accords pluriannuels et la rationalisation des rapports sur les accords pluriannuels.

République populaire de Chine et République populaire démocratique de Corée (27 novembre-15 décembre 2006)

29. L'Administrateur principal, Surveillance et évaluation et un consultant se sont rendus en mission en Chine et en République populaire démocratique de Corée afin de préparer des études cas de pays dans le cadre de l'évaluation des projets et accords d'élimination du tétrachlorure de carbone. Le chef-adjoint du Secrétariat a aussi participé à la visite en Chine en qualité de personne-ressource de la mission.

Colombo, Sri Lanka (1-8 décembre 2006)

30. Un spécialiste de la gestion des programmes a assisté à la réunion de 2006 des administrateurs des SAO du réseau de l'Asie du Sud à Colombo, au Sri Lanka, et à la réunion thématique sur les inhalateurs à doseur, afin d'effectuer une présentation sur les activités du sous-secteur des inhalateurs à doseur financées par le Fonds multilatéral et de présenter aux participants de l'information à jour sur les décisions du Comité exécutif. Il y a eu des discussions de groupe, le dernier jour de la réunion, sur les futurs défis du Protocole de Montréal en 2007, 2010 et pendant les années qui suivront, auxquelles a participé Monsieur Sarma (ancien secrétaire exécutif du Secrétariat de l'ozone), des représentants du DTIE-PNUE et le PNUD.

La Haye, Pays-Bas (5-7 février 2007)

31. Le Chef-adjoint du Secrétariat (coopération économique) a participé à la troisième réunion du Groupe de Stockholm. Les deux réunions précédentes du Groupe de Stockholm ont eu lieu à Montréal (Canada) au mois de juillet 2006 et à New Delhi (Inde) en novembre 2006. Environ 52 experts représentant des agences bilatérales, des pays visés à l'article 5, le Secrétariat de l'ozone, les agences d'exécution, la Commission européenne, les ONG, le Groupe de l'évaluation technique et économique et le Groupe de l'évaluation scientifique ont été invités à la réunion à La Haye. Les discussions ont porté sur les modifications à apporter aux mesures de réglementation des HCFC, la destruction des SAO et la conformité aux mesures de réglementation existantes du Protocole. Une copie du compte rendu de la réunion de La Haye est fournie dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/51/Inf.5.

Achgabat, Turkménistan (22 février-3 mars 2007)

32. Une spécialiste de la gestion des programmes a participé à la sixième réunion du Réseau régional de l'ozone d'Europe et Asie centrale, qui avait pour objet d'aider la région concernant

les mesures précises que les pays peuvent prendre pour assurer la pérennité de la conformité au mesures de réglementation du Protocole. Le Secrétariat de l'ozone, les agences d'exécution et des représentants des pays à économie en transition profitant de l'appui du FEM (Azerbaïdjan, Kazakhstan, Tadjikistan et Ouzbékistan) ont assisté à la réunion avec les représentants des pays membres du Réseau régional d'Europe et Asie centrale. La spécialiste de la gestion des programmes a prononcé le discours programme et a fait des présentations sur de récentes décisions du Comité exécutif et la communication des données relatives aux programmes de pays. Elle a aussi fait une démonstration du prototype de système de saisie en ligne de données relatives au programme de pays et a rencontré le ministère de la Protection de la nature du Turkménistan.

Victoria Falls, Zimbabwe (3-9 mars 2007)

33. Un spécialiste de la gestion des programmes assistera à la réunion du réseau des administrateurs de SAO des pays africains anglophones (13^e réunion principale) afin d'y faire une présentation sur une récente décision du Comité exécutif et informer les participants du prototype de système de saisie en ligne de données relatives au programme de pays.

Collaboration avec les accords multilatéraux sur l'environnement et autres organismes

34. Le Secrétariat a été invité par l'Administrateur du Fonds pour l'environnement mondial à participer au Groupe de l'évaluation technique sur les produits chimiques du FEM, créé dans le cadre du processus d'examen et de révision, par le FEM, des stratégies ciblées du processus de réforme institutionnelle FEM 4. Le Groupe de l'évaluation technique sur les produits chimiques est formé de représentants du Groupe de l'évaluation scientifique et technique du FEM, du Secrétariat de la Convention de Stockholm, du Secrétariat du Fonds multilatéral, d'experts individuels et de membres du Secrétariat du FEM. Le Groupe de l'évaluation technique préparera le document final de projet de stratégie aux fins d'examen par le Groupe de l'évaluation scientifique. Un membre du Secrétariat a participé à 2 conférences téléphoniques (24 janvier et 1^{er} février 2007) et a offert ses observations sur le projet de rapport. Le Groupe de l'évaluation technique préparera le rapport à l'intention du Groupe de l'évaluation stratégique avant avril 2007.

Réunion de coordination interinstitutions

35. Les agences d'exécution et le Secrétariat ont assisté à une réunion de coordination interinstitutions le 15-16 janvier 2007 afin de faciliter la préparation de la 51^e réunion. Des employés du Secrétariat, des représentants des quatre agences d'exécution, d'une agence bilatérale (Canada) et le secrétaire exécutif adjoint du Secrétariat de l'ozone ont participé à la réunion. La réunion a permis au Secrétariat et aux agences de discuter de plusieurs sujets dont la planification des activités de 2007-2009 et les documents proposés à la 51^e réunion, et de questions relatives à la surveillance et l'évaluation en 2007. Le secrétaire exécutif-adjoint du Secrétariat de l'ozone a informé les participants des projets pour la célébration du 20^e anniversaire du Protocole de Montréal, dont la préparation d'un livre de 20^e anniversaire sur l'application de l'article 10 du Protocole et les prix de reconnaissance.

Préparatifs pour les réunions du Comité exécutif

36. Les détails de logistique ont été réglés en vue de la 51^e réunion du Comité exécutif, qui aura lieu dans les bureaux de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) du 19 au 23 mars 2007. Des lettres d'invitation et la documentation relative à la réunion ont été envoyées aux membres du Comité exécutif, au président du Bureau de la 18^e Réunion des Parties et au président et vice-président du Comité d'application, au directeur exécutif du PNUE, au secrétaire exécutif du Secrétariat de l'ozone, aux agences d'exécution et aux ONG.

Activités d'information

37. Le rapport de la 50^e réunion du Comité exécutif en arabe, en anglais, en français et en espagnol, ainsi qu'un sommaire d'après la réunion et un communiqué de presse ont été publiés sur le site Web public du Fonds multilatéral (www.multilateralfund.org).

38. Une section contenant les documents en arabe, en chinois, en anglais, en français et en espagnol, ainsi que l'information logistique de la 51^e réunion, a été créée sur le site intranet du Fonds multilatéral. Les documents destinés à une distribution générale ont aussi été publiés sur le site Web public.

39. Le Secrétariat du Fonds a examiné et mis à jour les bases de données, les documents et les guides de fonctionnement suivants pour la 51^e réunion :

- Document d'introduction du Comité exécutif, janvier 2007.
- Inventaire des projets approuvés en date de novembre 2006.
- Politiques, procédures, lignes directrices et critères en date de novembre 2006.